

CA-25-2023

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le 19 septembre 2023**

À la rencontre ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire René-Lévesque tenue à la salle de conférence 5 du Centre administratif de Bonaventure, ce dix-neuvième jour du mois septembre 2023 à compter de 18 h 30, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Représentant et représentantes des parents :

M. Marc Lusignan	District n° 1
M ^{me} Julie Roy	District n° 2
M ^{me} Sabrina Houle	District n° 3
M ^{me} Marie-Claude Prévost	District n° 4
M ^{me} Mélanie Marin	District n° 5

Représentant et représentantes de la communauté :

M. Félix Caron	Issu du milieu municipal, des affaires de la santé ou des services sociaux
Vacant	Issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
M ^{me} Marie-Christine Boudreau	Expertise en matière de gouvernance, éthique de gestion de risque ou de gestion des ressources humaines
M ^{me} Line Débigaré	Expertise en matière financière, comptable ou en gestion des ressources matérielles ou financières
M ^{me} Rosalie Bujold	Âgée de 18 à 35 ans

Représentant et représentantes du personnel :

Vacant	Personnel professionnel
M. Félix Boudreau	Personnel enseignant
M ^{me} Katia Guité	Personnel d'encadrement
M ^{me} Véronique Nadon	Direction d'établissement

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M^{me} Sandra Nicol, directrice générale
M. Nicolas Tchernof, secrétaire général
M^{me} Monica Pichette, directrice des services éducatifs

EST ABSENTE : M^{me} Julie Castilloux, représentante du personnel

CA-23-333 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

M^{me} Mélanie Marin, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance en souhaitant la bienvenue aux membres.

CA-23-334 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Véronique Nadon propose que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Ouverture de la rencontre et constatation du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour et varia
4. Code d'éthique – Dénonciation d'intérêt
5. Période de questions
6. Rapport de la présidente du CA
7. Rapport de la présidence du Comité de parents
8. Rapport de la directrice générale
 - 8.1 Suivi au procès-verbal du 29 août 2023
 - 8.1.1 Rentrée 2023-2024 – Portrait de situation
 - 8.1.2 Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence
 - 8.1.3 PEVR 2023-2027 – Lancement
 - 8.1.4 Rapport du protecteur de l'élève
9. Rapport de la direction des ressources financières
 - 9.1 Budget 2023-2024 - Adoption
10. Rapport de la direction des ressources matérielles
 - 10.1 Cession d'une parcelle de terrain pour la construction d'une résidence étudiante à Carleton-sur-Mer – Cégep GIM - Modification
 - 10.2 Demande d'ajout d'espace (sous mesure 50511) - Construction d'un gymnase à l'école Cap Beau-Soleil de Caplan
 - 10.3 Demande d'ajout d'espace (sous mesure 50512) – Construction de résidences au CFP l'Envol de Carleton-sur-Mer
11. Rapport du secrétaire général
 - 11.1 Élection d'un nouveau membre du CA
 - 11.2 Formation des nouveaux membres
 - 11.3 Calendrier de révision de nos politiques et règlements
 - 11.4 Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie et formulaire à remplir
12. Ordre du jour de consentement
 - 12.1 Procès-verbal de la séance du 29 août 2023 - Adoption
 - 12.2 Projets d'investissement :
 - 12.2.1 École aux Quatre-Vents de Bonaventure – Remplacement du réservoir d'huile et d'une section du drain de fondation
 - 12.2.2 École Mgr Sévigny de Chandler – Mise à niveau des vestiaires de la piscine
13. Date de la prochaine rencontre
14. Levée de la rencontre
15. Huis clos – Évaluation de la rencontre

Adopté à l'unanimité.

CA-23-000 CODE D'ÉTHIQUE - DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Aucune dénonciation d'intérêt pour cette rencontre.

CA-23-000 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question.

CA-23-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE – M^{ME} MÉLANIE MARIN

M^{me} Marin informe les membres de la tenue d'une rencontre avec la direction générale et le secrétaire général.

CA-23-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune rencontre du comité de parents.

CA-23-000 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – M^{ME} SANDRA NICOL

CA-23-000 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 29 AOÛT 2023

Rentrée scolaire 2023-2024 – Portrait de la situation

M^{me} Sandra Nicol présente le portrait de la situation de la rentrée scolaire. Des postes de remplacement à titre de personnel de soutien sont encore à combler.

Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

M^{me} Nicol informe les membres que les conseils d'établissement discuteront de ce sujet à leur première rencontre de l'année. Des vidéos d'informations seront également disponibles prochainement.

PEVR 2023-2027 – Lancement

M^{me} Nicol informe les membres que la direction générale travaille sur l'élaboration d'un vidéo pour la présentation du PEVR. Celui-ci sera présenté aux directions d'établissement le 4 octobre prochain afin d'être partagé à leur équipe-école par la suite.

Les établissements auront jusqu'en décembre pour présenter les orientations de leur projet éducatif.

Rapport du protecteur de l'élève

M^{me} Nicol présente les articles de loi concernant le dépôt d'un rapport au Conseil d'administration.

Cafétéria – École aux Quatre-Vents

M. Simon Bujold présente le résultat des efforts pour trouver un concessionnaire de la cafétéria. Un concessionnaire débutera ce service dans les prochaines semaines à cette école.

CA-23-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CA-23-335 BUDGET 2023-2024 – ADOPTION

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, art. 277, le Centre de services scolaire René-Lévesque doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2023-2024;

Il est proposé par M^{me} Marie-Christine Boudreau que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, et ce, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES

CA-23-336 CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE À CARLETON-SUR-MER – CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET LES ÎLES – MODIFICATION

CONSIDÉRANT le projet du Cégep de la Gaspésie et des Îles de construire une résidence étudiante comprenant 24 appartements de deux (2) pièces et demie, avec aire de détente et buanderie, visant à desservir les étudiants du campus de Carleton-sur-Mer;

CONSIDÉRANT que 75 % du financement de ce projet a déjà été confirmé au Cégep de la Gaspésie et de Îles par le ministère de l'Enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT la demande antérieure du Cégep visant une parcelle du lot 3 548 182-3, 5 003 111-1, propriété du Centre de services scolaire René-Lévesque, et de l'autorisation de cession par le conseil d'administration du Centre de services scolaires, le 21 février 2023 (CA-20-2023);

CONSIDÉRANT le rapport d'expert réalisé en juin 2023 pour le Cégep, informant de la présence d'un milieu humide sur cette parcelle de terrain, rendant la construction très difficile;

CONSIDÉRANT la nouvelle demande du Cégep de céder une parcelle équivalente, sur le lot 3 548 182-2 (lot adjacent sur la rue Comeau, au nord de la salle Charles Dugas);

Considérant que ce lot 3 548 182-2, originalement propriété du Centre de services scolaire René-Lévesque, est sous bail emphytéotique, à l'intention de la Ville de Carleton-sur-Mer;

CONSIDÉRANT l'intention de la Ville de Carleton-sur-Mer de retirer cette parcelle de terrain du bail emphytéotique la liant au Centre de services scolaire (résolution 23-07-155), afin d'y permettre l'implantation de la nouvelle résidence;

CONSIDÉRANT que le Cégep de la Gaspésie et des Îles propose, comme dans

l'entente précédente, en échange de la parcelle de terrain de réserver cinq (5) espaces de logement annuellement pour les élèves du Centre de formation professionnelle l'Envol;

CONSIDÉRANT que cette transaction sera soumise à la Société québécoise des Infrastructures pour fin d'analyse;

CONSIDÉRANT les dispositions prévues au *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'un centre de services scolaire* à l'effet que le ministre peut autoriser un centre de services scolaire à aliéner de gré à gré un immeuble à un collège d'enseignement général et professionnel;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire René-Lévesque conservera un droit de premier refus, en vertu duquel le Cégep de la Gaspésie et des Îles devra, s'il désire aliéner l'immeuble, l'offrir d'abord au Centre de services scolaire au prix auquel il l'aura initialement acquis de celle-ci (dans ce cas, une cession);

CONSIDÉRANT que cette cession est conditionnelle à la réalisation de ce projet de construction de résidence étudiante par le Cégep de la Gaspésie et des Îles.

EN CONSÉQUENCE, dans le cadre du projet de construction d'une résidence étudiante de 24 appartements par le Cégep de la Gaspésie et des Îles sur un terrain actuellement propriété du Centre de services, il est proposé par M. Félix Boudreau que le Centre de services scolaire René-Lévesque cède gracieusement au Cégep de la Gaspésie et des Îles une parcelle de terrain du lot 3 548 182-2 permettant la réalisation de cette construction.

Et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer pour et au nom du Centre de services scolaire l'acte de cession à intervenir, et à signer tous actes et documents afin de donner plein et entier effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-337 DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE – SOUS-MESURE 50111 – CONSTRUCTION D'UN GYMNASÉ À L'ÉCOLE CAP BEAU-SOLEIL DE CAPLAN

CONSIDÉRANT la demande du Conseil d'établissement de l'école Cap Beau-Soleil signifiant le besoin d'un gymnase à l'école Cap Beau-Soleil de Caplan;

CONSIDÉRANT la faible superficie de la salle d'activité actuelle de l'école Cap Beau--Soleil de Caplan et la hauteur libre sous les poutres limitant grandement le choix des activités et augmentant le risque d'accident;

CONSIDÉRANT que la salle d'activité de l'école Cap Beau-Soleil de Caplan sert également de zone de circulation dans l'école;

CONSIDÉRANT l'absence de vestiaire;

Il est proposé par M^{me} Rosalie Bujold que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à une demande d'ajout d'espace au ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la sous-mesure 50511 pour la construction d'un gymnase à l'école Cap Beau-Soleil de Caplan, et mandate le directeur du Service des ressources matérielles à entreprendre toutes les procédures requises dans ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-338 DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE – SOUS-MESURE 50512 – CONSTRUCTION DE RÉSIDENCES ÉTUDIANTES AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE L'ENVOL DE CARLETON-SUR-MER

CONSIDÉRANT les enjeux de disponibilité de logements à Carleton-sur-Mer;

Il est proposé par M^{me} Véronique Nadon que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à une demande d'ajout d'espace au ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la sous-mesure 50512 pour la construction de résidences étudiantes au Centre de formation professionnelle l'Envol de Carleton-sur-Mer, et mandate le directeur du Service des ressources matérielles à entreprendre toutes les procédures requises dans ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-000 RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

CA-23-000 ÉLECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION – PERSONNEL PROFESSIONNEL

Le poste est toujours vacant.

CA-23-000 FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{me} Nicolas Tchernof dépose et présente le tableau des formations obligatoires pour les nouveaux membres, la formation de l'ÉNAP et celle du CSSRL. Une date sera à définir pour la formation du Centre de services scolaire.

CA-23-000 CALENDRIER DE RÉVISION DE NOS POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

M. Tchernof, secrétaire général présente le calendrier de révision des politiques et règlements du Centre de services scolaire pour cette année.

CA-23-000 RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE ET FORMULAIRE À REMPLIR

Le règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du Conseil d'administration est déposé et présenté aux nouveaux membres. Le formulaire d'éthique à remplir sera transmis aux nouveaux

membres.

CA-23-000 SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

CA-23-339 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 AOÛT 2023 - ADOPTION

Le procès-verbal de la rencontre du 29 août 2023 (CA-24-2023) ayant été remis plus de six heures avant la présente rencontre, la présidente est dispensée de sa lecture et M^{me} Marie-Claude Prévost en propose l'adoption, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-340 PROJET D'INVESTISSEMENT – ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS DE BONAVENTURE – REMPLACEMENT DU RÉSERVOIR D'HUILE ET D'UNE SECTION DU DRAIN DE FONDATION – PHASE 1

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Prévost que le Centre de services scolaire René-Lévesque retienne les services de l'entreprise **Les Constructions Scandinaves inc.** ayant présenté la plus basse soumission conforme, au montant de cinq cent cinquante-quatre mille sept cent neuf dollars et soixante (**554 709.60 \$**), taxes exclues, pour effectuer les travaux de remplacement du réservoir d'huile et du drain de fondation – phase 1 – à l'école aux Quatre-Vents de Bonaventure.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-341 PROJET D'INVESTISSEMENT – ÉCOLE MGR SÉVIGNY DE CHANDLER – MISE À NIVEAU DES VESTIAIRES DE LA PISCINE

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Prévost que le Centre de services scolaire René-Lévesque retienne les services de la firme Bourbeau Proulx Savard Consortium d'architectes au montant de cent dix mille sept cent cinquante dollars (**110 750 \$**), taxes exclues, pour le mandat d'architecture dans la cadre des travaux de réfection de l'entrée de secteur et des vestiaires de la piscine à l'école polyvalente Mgr Sévigny de Chandler.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-000 DATE DE PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du CA se tiendra le 7 novembre prochain à compter de 18 h 30 en visio-conférence.

CA-23-332 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est 20 h l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M^{me} Sabrina Houle, la présidente, M^{me} Mélanie Marin déclare la levée de la réunion.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-000 HUIS CLOS – ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Mélanie Marin
Présidente

Nicolas Tchernof
Secrétaire général